

**Marion Pescheux**  
**Université Jean Monnet St Etienne**  
**Université de Nantes CERCI SAD EA3824**

## **Relations de discours : la focalisation anaphorique, entre rapports paradigmatiques et syntagmatiques**

Dans la présente communication, on prendra parti pour l'interdépendance entre syntaxe et sémantique, à travers l'interdépendance de deux mouvements constitutifs de la recherche en linguistique.

Le premier mouvement part d'une théorie sémantique argumentative pour expliquer la construction du sens discursif. Autrement dit le mouvement commence par des *hypothèses internes* à propos de la signification lexicale (pour la distinction « hypothèses internes » « hypothèses externes », voir Anscombe Ducrot 1983 : 37 ; Anscombe 1995 : 14 ; 2001 : 64) puis mène à des hypothèses *externes*, et ce mouvement procède d'une analyse *linguistique* du discours. Le second mouvement, à l'inverse, part de l'interprétation de la construction syntaxique propre à certains énoncés (« focalisations anaphoriques »), vers la réinterprétation de la signification lexicale de mots qui les constituent, qui prend la forme d'un *stéréotypage discursif* de cette signification. Autrement dit, ce mouvement part d'hypothèses *externes* et suggère de nouvelles hypothèses *internes*.

J'utilise ici les termes *signification* et *sens* dans les définitions de Anscombe (1995 : 14) Ducrot (1984).

Le premier mouvement est largement décrit dans l'ADL et la théorie des topoï ainsi que dans la théorie des stéréotypes (le stéréotype comme « mode d'attribution de la signification » Anscombe 2001 : 59) : la théorie sémantique doit concevoir la signification, lexicale notamment, comme un moyen de déterminer le sens d'un terme ou d'un énoncé.

Le second mouvement, l'étude de catégories d'énoncés dont le sens est une *réinterprétation* de la signification de certains mots, c'est-à-dire des énoncés définitionnels, fait l'objet de la présente recherche. Les deux mouvements relient ainsi deux réalités dans le domaine de l'épistémologie linguistique : d'un côté, théorie sémantique, traitant de

rapports paradigmatiques ou associatifs ; de l'autre, analyse de texte, reposant notamment sur l'interprétation de rapports syntagmatiques.

Je présenterai d'abord rapidement (1) le système d'hypothèses internes sémantiques à partir desquelles s'effectue l'analyse linguistique du discours (ce cadre théorique ne fait pas l'objet de l'exposé). J'illustrerai ensuite (2) le premier mouvement en présentant quelques énoncés du corpus étudié et un premier niveau d'hypothèses externes à propos de ces énoncés. Enfin, j'évoquerai (3) le second mouvement par lequel, le sens de ces énoncés peut être vu comme une *réinterprétation*

### **1- Hypothèses internes : sémantique des possibles argumentatifs (SPA)**

Je résumerai la sémantique des possibles argumentatifs développée par Galatanu (1999 ; 2000 ; 2002 ; 2006 ; 2007a et b), en signalant qu'elle s'inscrit d'une part, dans la filiation de la théorie de l'ADL (Anscombe Ducrot 1983, Anscombe 1995 ; Ducrot Carel 1999), et d'autre part, dans celle de Putnam (1975).

En tant que modèle de type « hétérogène » (Kleiber 1999 : 45), la signification lexicale comporte trois strates et une forme de manifestation, donc quatre niveaux :

un noyau ou traits de catégorisation sémantiques inspirés de Putnam, (Galatanu 2007b : 92 ; 2006 : 4) ;

des stéréotypes ou ensembles ouverts d'association des éléments du noyau avec d'autres représentations, constituant des blocs d'argumentation internes (Carel, Ducrot 1999) ; on trouve ici la possibilité d'actualisation d'une partie des « associations de représentations » effectuées par l'« acte discursif », ainsi que leurs liens présentés comme « naturels » ; cela préserve donc les « racines argumentatives » du modèle et ménage la « partie évolutive » de la signification (Galatanu 2006 : 4 ; 2007b : 92) ;

des possibles argumentatifs ou séquences discursives potentielles/probabilités argumentatives, exprimant dans des blocs d'argumentation externe l'association du mot avec un élément de son stéréotype, séquences calculées à partir du noyau et des éléments du stéréotype, fonctionnant comme dispositif générateur de séquences argumentatives (Galatanu 1999: 51).

Enfin, les déploiements discursifs sont les séquences argumentatives réalisées par les occurrences discursives dans un discours donné.

La démarche globale s'intéresse d'une part aux « mécanismes langagiers qui habilitent le discours à être un terrain privilégié

d'influence d'autrui, de présentation de soi, de constructions identitaires, de présentation ou de reconstruction d'un système de valeurs » (Galatanu 1999), i.e. à l'analyse de formes discursives, d'autre part, à la configuration d'un modèle sémantique tel que sa représentation de la signification lexicale soit conçue comme « holistique, associative et encyclopédique » en tenant compte de son « potentiel discursif (argumentatif) » (Galatanu 2007b : 93), i.e. à la représentation de la langue.

Plus précisément, pour chaque entité lexicale étudiée, la construction de l'objet théorique signification lexicale est la première étape, à partir de l'analyse de discours lexicographiques, puis le repérage d'occurrences dans des énoncés conduit au relevé des « déploiements discursifs/argumentatifs », effectués dans des séquences de communication, ce qui permet de confirmer ou infirmer les « possibles argumentatifs » calculés préalablement (Galatanu 2007b : 93). Les analyses suivantes sont une illustration de cette confrontation entre modèle et discours.

## **2. Des hypothèses internes aux hypothèses externes**

Les quatre exemples présentés ici ont certains points communs qui seront développés en troisième partie. Le corpus est constitué de « discours d'apprentissage » (Pescheux 2008a). Je définirai les « discours d'apprentissage » comme des productions langagières orales ou écrites, ayant pour objet, ou référent, ou pré-texte principal, un processus d'apprentissage, que ces discours aient été produits en situation de communication didactique par des « apprenants » eux-mêmes sur leur propre processus, ou que, par élargissement, ils aient été produits en situation de communication métadidactique par des auteurs institutionnels dans le domaine de la formation, et se présentent sous forme de textes.

La réflexion sur les relations de discours dans les « discours d'apprentissage » porte sur trois entités :

- des « discours d'apprentissage » (1) que produit usuellement toute activité d'analyse de pratique effectuée en formation d'enseignants ; la démarche d'étude à leur égard ne nécessite pas leur recueil sous la forme empirique de textes ;

- des « discours d'apprentissage » (2), produits lors d'entretiens d'analyse de pratique/processus apprenant auprès d'adultes ; la démarche d'étude à leur égard a nécessité leur transcription sous forme de texte ;
- des « discours d'apprentissage » (3), produits par des auteurs en didactique sous la forme d'ouvrages ou de dossiers, sous forme de texte.

Dans le cadre de cet exposé on se contentera d'étudier les discours (2) et (3), c'est-à-dire soit des transcriptions d'entretiens d'explicitation d'apprentissage (les deux premiers exemples), soit d'ouvrage de didactique du FLE/S portant sur le processus d'apprentissage (les deux exemples suivants).

1. « je suis pas dans une fonction d'apprendre, qui est : « j'apprends par cœur » [...] ça bouillonne »;
2. « il y a comme une...une certaine émulation entre nous, qui n'est pas de la compétition ».
3. l'applicationnisme en didactique repose sur une épistémologie réductionniste ; [...] l'implicationnisme [...] ne peut se fonder que sur [...] une épistémologie complexe
4. la conceptualisation en didactologie s'oppose à l'application

La signification des mots en italique a été décrite préalablement au moyen du modèle de la SPA (pour le détail des analyses cf. Pescheux 2007 a ; à par.) : noyau, stéréotypes et possibles argumentatifs ont été calculés théoriquement, puis cette signification a été confrontée au sens interprétatif construit par les énoncés.

Dans le cas de l'énoncé 1, j'ai proposé la formulation de son sens par : « ce n'est pas *mécaniquement* que j'apprends », parce que « mécanique » fait partie du noyau de la signification de « apprendre par cœur », mais non de « apprendre » ; un stéréotype de « apprendre par cœur » est « vile »/ « bête »). Ceci est exprimé par une phrase focalisée :

5. Ce n'est pas X que S

où X = *mécaniquement* ; S (source de la reprise) = « apprendre »

Dans le cas de l'énoncé 2, le sens se présenterait sous la forme :

*Relations de discours : la focalisation anaphorique*

2'. C'est sans lutte qu'il y a émulation

parce que Rivalité fait partie des noyaux des deux noms (i.e. isotopie), saine est présent dans le stéréotype de « émulation », sauvage dans celui de « compétition » et que lutte fait partie du noyau de « compétition » mais pas de « émulation ». Le sens peut également s'exprimer sous une forme grammaticale de phrase focalisée :

6. C'est sans X que S

où X = lutte, et S (source de l'isotopie) = «émulation », X étant toujours l'élément focalisé.

Dans le cas de l'énoncé 3, le sens de l'énoncé 3 donnerait:

3'. Le complexe exclut ce qui est bas.

D'où : le complexe ce n'est pas ce qui est bas ; le complexe, c'est ce qui est élevé ; d'où :

le « réductionniste » c'est ce qui est bas/pauvre

parce qu'on trouve les échelles argumentatives (Ducrot 1980) abstraction et quantité dans les noyaux des deux adjectifs (« réductionniste » et « complexe »), transformées en élévation et richesse dans leurs stéréotypes. Le sens s'exprime encore sous une phrase focalisée, de forme différente :

le X, ce n'est pas S,

où X = « complexe » et S (source de la scalarité, présent dans le premier adjectif « réductionniste ») = bas

Dans le cas de l'énoncé 4, le sens serait paraphrasé par:

la conceptualisation, ce n'est pas l'abaissement, c'est l'élévation,

Comme dans l'exemple 3, l'échelle abstraction est présente dans les noyaux des deux noms, transformés en élévation dans leurs stéréotypes. Ceci est aussi exprimable par:

S, ce n'est pas non-X, c'est X,

où S est la source « conceptualisation », X l'élément focalisé.

A présent, à partir de ces interprétations, leur description en tant qu'hypothèses externes va tenter de montrer comment les énoncés qui les suscitent sont des « atteintes » discursives à la signification lexicale, aux hypothèses internes. Finalement, après avoir assez classiquement relié théorie sémantique et analyse linguistique du discours, c'est-à-dire après avoir exposé le système de contrainte qu'impose une sémantique donnée sur un texte, sera décrit comment les mécanismes syntagmatiques, à leur tour, tentent d'imposer de nouvelles contraintes à la sémantique.

réception : l'accès à cet espace-temps de la représentation se fait par la pratique mimétique des deux côtés, celui du mime /poète et celui du public.

Le public "prend plaisir aux imitations", "l'instinct d'imitation étant naturel en nous ainsi que la mélodie et le rythme"<sup>1</sup>. Et c'est cet instinct même qui donne au public accès à la reconnaissance. (Re)connaître par la voie de la

### **3. Des hypothèses externes aux hypothèses internes: une réinterprétation de significations lexicales**

Etant données les paraphrases 5 à 8 qui expriment le sens (i.e. les hypothèses externes) des énoncés 1 à 4 :

5. ce n'est pas mécaniquement que j'apprends
6. c'est sans lutte qu'il y a émulation
7. le complexe, c'est ce qui est élevé
8. la conceptualisation, ce n'est pas l'abaissement, c'est l'élévation

---

<sup>1</sup> Aristote, p. 33

deux de leurs caractéristiques sont d'une part la présence de récurrences (identités) sémantiques dans les enchaînements discursifs et d'autre part, leur forme définitionnelle.

### **3.1. Présence d'identités sémantiques : un processus d'anaphorisation**

La reconnaissance de récurrences sémantiques dans les énoncés repose sur des relations sémantiques entre les deux termes qu'ils associent. Pour les deux premiers exemples, des relations sémantiques d'identité sont observables dès le niveau lexical:

« apprendre » et « apprendre par cœur » sont parasynonymes, voire dans une relation d'hyponymie ;

« émulation » et « compétition » sont des synonymes.

Pour les deux exemples suivants, des relations sémantiques d'identité sont actualisées par les énoncés:

HAUT/BAS, RICHE/PAUVRE pour « réductionniste » et « complexe » ont en commun des échelles argumentatives ; (Ducrot 1980)

« conceptualisation » et « application » sont portés, comme à l'exemple précédent, par une échelle sémantique commune, HAUT/BAS.

Selon des degrés différents, on relève des *identités sémantiques partielles* entre chacun des deux termes associés par l'énoncé, que celles-ci soient présentes au lexique ou afférentes en cotexte..

Dans le cas des deux premiers exemples, se reconnaît une identité sémantique partielle « directe » : l'exemple 1 « apprendre » / « apprendre par cœur » présente deux verbes dont la relation sémantique d'identité partielle - ACQUISITION DE CONNAISSANCE, ACTIVITE - est pour ainsi dire directement accessible au travers de leur enchaînement, et ce sans surprise puisqu'ils ont un mot en commun ; l'exemple 2, « émulation » / « compétition », présente deux noms ; bien qu'ils soient différents, leur relation d'identité partielle est aussi directement accessible par leur signification au niveau du noyau, RIVALITE

Dans le cas des deux derniers exemples, s'actualise une identité sémantique partielle « indirecte » : l'exemple 3 « réductionniste » / « complexe », par contre, présente deux adjectifs dont les relations d'identité - QUANTITE et MOUVEMENT VERTICAL - ne sont accessibles qu'à partir d'éléments de leur signification, noyau et stéréotype, en disjonction ou opposition sémantique – UNICITE/PLURALITE et ABAISSEMENT/ELEVATION – mobilisés dans le discours. Il serait probablement difficile de trouver des définitions lexicales des deux adjectifs qui les donnent comme antonymes ; toujours est-il que c'est ce qu'effectue le discours. L'antonymie s'organise autour d'une échelle

sémantique commune, d'aspect argumentatif (Ducrot 1980 : 17-18) ; l'exemple 4 est similaire en ce que l'identité partielle - MOUVEMENT VERTICAL - est donnée par des éléments de signification de chacun des deux termes en opposition et que le discours utilise (de plus l'énoncé affirme que la « conceptualisation » s'oppose à l'« application »), créant discursivement des antonymes autour d'une échelle commune. Cela étant, les entités identiques – les échelles – sont malgré tout incluses *dans* la signification lexicale des mots associés : la « réduction » est bien une limitation quantitative, qui, stéréotypiquement s'associe avec la pauvreté, ainsi que la « complexité » évoque bien une grande quantité, lié stéréotypiquement à la richesse.

S'agissant d'identités présentées par les enchaînements syntagmatiques, on peut parler de processus d'*anaphorisation*, au sens très large donné par Greimas Courtès (1993: 14-15) comme « l'une des procédures principales qui permettent à l'énonciateur d'établir et de maintenir l'isotopie discursive », l'isotopie étant défini avec Rastier (1987 : 91) comme « toute itération d'une unité linguistique » que ce soit au plan du contenu ou de l'expression. En ce qui concerne l'*anaphore*, elle est définie par les auteurs comme « une relation d'identité partielle qui s'établit, dans le discours, sur l'axe syntagmatique, entre deux termes, servant ainsi à relier deux énoncés, deux paragraphes, etc. » ; par suite, il est précisé que l'un des termes est « présent ou actuel », *in praesentia*, et que l'autre est « absent, ailleurs ou passé », *in absentia* : référence est ainsi faite aux catégories de rapports envisagés entre les mots par Saussure (1995 : 172). On peut rappeler que historiquement, l'anaphore appartient aux figures de rhétoriques : à côté de l'hyperbole et de la gradation, elles sont des procédés discursifs, « fondées sur les constructions syntaxiques » (Robrieux 1993 : 81, 88). Elles sont, selon les cas, considérées comme « répétition », « accumulation », « amplification », « insistance », et l'on peut les voir aussi comme des procédés de mise en valeur, parfois emphatique. Dans les exemples présentés, il ne s'agit pas d'anaphore au sens strict ou grammatical du terme, mais d'indices de processus d'anaphorisation.

Ainsi, il semble qu'un processus fondamental à l'œuvre dans les énoncés ci-dessus tirés des discours d'apprentissage soit un processus d'anaphorisation sémantique, mais plus encore, un processus discursif orienté, rhétorique, i.e. argumentatif, reposant sur des contraintes imposées par la signification des lexèmes co-occurrents en discours : ce processus actualisant des relations paradigmatiques intratextuelles d'identité entre ceux-ci.

Sans reprendre une étude succincte des théories sur la notion d'anaphore (Pescheux 2007b), les quatre énoncés analysés ne correspondent aux exemples étudiés généralement sous le nom

d'anaphore, du moins dans le domaine français (Ducrot Schaeffer 1995 : 548 ; Fradin 1984 ; Kleiber 2001 ; Corblin 1995 : 40). Par exemple, on relève des anaphores lexicales, pronominales, des anaphores nominales, fidèles ou conceptuelles, des anaphores adverbiales, verbales, adjectivales (Riegel *et al.* 1997 : 610-616 ; Charaudeau Maingueneau 2002 : 45), des anaphores associatives (Kleiber 2001). A l'exception de certaines *anaphores (nominales) infidèles* - chez Riegel -, et *lexicales* chez Milner (dans Maingueneau Charaudeau), sous réserve d'inventaire, aucune ne ressemble véritablement aux exemples choisis.

Par contre, dans la famille des procédés cohésifs d'un texte, chez Halliday Hasan (1976 : 274 ), avec un écho chez Apothéloz (1995 : 137), on trouverait l'anaphore mais aussi, faisant partie d'un continuum de procédés discursifs, des *collocations*, faisant se succéder des termes en relation paradigmaticque, de nature diverse, et dont la typologie ne semble pas encore établie, mais dont relèvent probablement les quatre énoncés ci-dessus. Cette notion de collocation, introduite par Firth (dans Apothéloz, op.cit.), désigne la tendance de certains mots à se côtoyer dans les discours et renvoie à des suites lexicales, du type *laugh... joke ; ill... doctor... medicine ; writer... literature... poetry... style... reader... book*. Selon les auteurs, ces « collocations font partie des procédés contribuant à la cohésion des discours.

Mais ces énoncés comportent plus que de « simples » identités sémantiques, reposant sur des relations paradigmaticques, ils présentent des caractéristiques définitionnelles, présentées par la forme des syntagmes.

### **3.2. Énoncés définitionnels**

Dans un travail précédent, j'ai appelé ces énoncés des « définitions indirectes par focalisation anaphorique »-DIFA- (Pescheux, 2008a et b). Je vais me contenter de reprendre quelques points clefs de ce travail, même s'il connaît aujourd'hui des modifications.

#### **3.2.1. Des dénominations**

J'exposerai succinctement l'hypothèse selon laquelle ces énoncés sont des dénominations, et par suite, ont aspect définitionnel. Les exemples (1) et (2) résultent d'actes de désignation, voire de dénomination (Kleiber 1984: 77 ; 1994: 5-9). Plusieurs éléments prèchent en faveur d'une dénomination : les exemples 1 et 2 sont des réponses à

des demandes d'explicitation du *processus d'apprentissage* qui se trouve être la « chose extralinguistique » à laquelle renvoient les énoncés, les énoncés 3 et 4 font partie d'un glossaire. Ce renvoi peut être linguistiquement exprimé par les énoncés 9 à 12 :

9. « ne pas apprendre par coeur désigne/renvoie/réfère à ce que je fais ».
10. « une 'émulation sans lutte' désigne/renvoie/réfère à ce que je vis ».
11. « le 'complexe' désigne une épistémologie non réductionniste »
12. « l'application désigne une démarche opposée à la conceptualisation »

Ces énoncés composant les discours d'apprentissage ont un caractère *désignationnel*, qui « s'inscrit dans le processus qui met en rapport les signes avec les choses et se place ainsi du côté des relations référentielles: *référer à, renvoyer à, désigner, représenter, dénoter*, etc. (Kleiber, op.cit.).

Ces énoncés semblent aussi avoir un caractère dénominatif, si l'on spécifie que le lien référentiel particulier préalable et instauré entre l'objet x et le signe X est le résultat d'une « habitude associative » (Kleiber 1984 : 80), et notamment si l'on accepte de considérer ces énoncés comme des « dénominations métalinguistiques », c'est-à-dire comme des dénominations attribuées à une entité (ou concept général) : relation nom commun-concept général (*ibid.* : 89). Et Kleiber précise :

« Le locuteur intervient dans la dénomination ainsi comprise, parce que c'est lui qui juge que le particulier présente les traits nécessaires pour être appelé ainsi, c'est lui qui reconnaît le particulier comme étant un N. Alors qu'il n'a pas de prise sur la relation de dénomination métalinguistique générale, il peut exercer une certaine liberté au niveau de l'emploi particulier du nom et décider, suivant différents facteurs parmi lesquels nous citerons, pour les emplois remarquables auxquels ils donnent lieu, les critères d'appartenance « flou » et la primauté de traits connotatifs variables.»

L'auteur illustre par l'exemple : *une bicyclette sans dérailleur, je n'appelle pas ça une bicyclette*, et il ajoute :

« Bien que l'objet en question soit une bicyclette, le locuteur lui refuse cet état, parce qu'à ses yeux, une vraie bicyclette doit posséder un dérailleur, que le particulier est, ou n'est pas ou encore est plus ou moins un N. D'où les emplois du type *ça s'appelle un N, je (n') appelle pas ça un N*, etc., où le verbe de dénomination accompagné d'un SN quantifié et dépourvu le plus souvent de marque d'autonymie se prête, selon les circonstances, à différentes utilisations rhétoriques (cf. Rey-Debove 1997 : 187-188). »

Les paraphrases 13 à 16 des énoncés d'origine n°1 à 4 (cf. §2 supra) permettraient de considérer les énoncés comme des dénominations métalinguistiques (Kleiber, *ibid.*):

13. ce que je fais (i. e. apprendre), je n'appelle pas ça « apprendre par cœur » (ex.1);
14. « une émulation avec lutte, je n'appelle pas ça une émulation »;
15. « nous appelons « complexe » toute épistémologie sauf réductionniste »
16. « nous appelons « application » la démarche opposée à la démarche de conceptualisation »

### **3.2.2. Des définitions ?**

On peut alors examiner la forme syntaxique de ces énoncés métalinguistiques, donc définitionnels, par comparaison avec certaines « phrases copulatives à interprétation générique » (Riegel 1990 : 98), Dans les exemples 1 et 2, nous avons affaire à des énoncés de type copulatif et à négation grammaticale. Par exemple :

17. « pas une fonction qui est « j'apprends par cœur » » pour l'exemple 1;
18. « une émulation qui n'est pas de la compétition », pour l'exemple 2.

Les « phrases copulatives à interprétation générique » ne s'interprètent pas comme des énoncés copulatifs définitoires, mais il est cependant intéressant de leur appliquer certains tests liés à ces types d'énoncés.

En premier, au plan de leur forme (Riegel, 1987: 30; 1990:109), ils se formulent par : *Art-N0-ce-être-art-N1-X* (*l'émulation ce n'est pas la compétition*) mais aussi *V1-ce-être-V2-X* pour les verbes (*apprendre, ce n'est pas apprendre par cœur.*).

Ensuite, ces énoncés semblent pouvoir répondre à des questions interrogatives partielles (Riegel, 1987: 30) :

Pour les exemples 1 et 2 : *qu'est-ce que c'est « apprendre » (pour vous)?*

Pour l'exemple 3: *qu'est-ce que c'est l'épistémologie « complexe » (pour vous)?*

Pour l'exemple 4 : *qu'est-ce que c'est la « conceptualisation » (pour vous)?*

Enfin, l'interprétation des quatre énoncés provient d'un « conditionnement pragmatique »: celui-ci active l'interprétation définitoire des énoncés, parce qu'il implique un « scénario définitoire » (Riegel 1990: 108). Le cadre pragmatique qui contraint la formulation des « définitions indirectes par focalisation anaphorique » (DIFA) est une procédure de demande de définition soit explicite (exemples 1 et 2), soit implicite (exemples 3 et 4). Dans les deux cas de figure, les questions sont:

Q1/2: « Apprendre », c'est quoi? (exemples 1 et 2)

Q3/4: L'épistémologie complexe qu'est-ce que c'est? (exemples 3 et 4)

Ces questions autorisent, de la part du répondeur-définisseur, la double inférence interprétative ci-dessous (Riegel 1990: 108) :

(a) *Il y a une sorte d'action (objet) appelée « apprentissage »*: exemple 1 ET 2.

*Il y a une épistémologie « complexe »*: exemple 3 et 4

(b) *Je (= questionneur de 1/2/3/4) ne sait pas ce que c'est que cette sorte d'objets (= « mon apprentissage »/ « épistémologie complexe »)*

Ce scénario implique alors des réponses, représentées par les phrases 19-22 :

19 *Ce que j'appelle « apprendre » ce n'est pas « apprendre par cœur »*

20 *Ce que j'appelle « émulation », ce n'est pas de la « lutte »*

21 *Ce qu'on appelle le complexe, ce n'est pas le réductionniste*

22 *Ce qu'on appelle « conceptualisation », ce n'est pas l'application*

Ces phrases constituent des définitions « sur le mode courant » et conduisent à penser que les énoncés analysés sont une sorte de *métalangage* (– i. e. « un langage dont le signifié est un langage, un autre ou le même » (Rey-Debove1997: 19)), et, partant, des définitions de signe.

### 3.2.3. Rôle de la négation polyphonique

Pour compléter la description du mécanisme sur lequel reposent nos interprétations définitionnelles de ces énoncés, il faut insister sur l'importance des négations grammaticales ou lexicales. Nous avons vu

que les deux premiers exemples sont du type : *A n'est pas B*, que l'exemple 3 présente les deux adjectifs « complexe » et « réductionniste » insérés dans des structures de type : *A est B* (applicationnisme = réductionnisme) et *C est D* (implicationnisme = complexe) et *A n'est pas C* (implicationnisme  $\neq$  applicationnisme).

Ne pouvant ici développer en détail l'analyse de la *polyphonie* des négations utilisées et de l'effet de présupposition qui leur est attaché (Ducrot 1984: 171-233), je me contenterai d'esquisser cet aspect.

Rappelant que les hypothèses théoriques sous-tendant la SPA (cf. paragraphe 1 supra), étant argumentatives, intègrent une conception polyphonique du sens, on insistera sur l'intérêt de cette conception appliquée à l'analyse des discours d'apprentissage. Dans les exemples (1) et (2), les énoncés analysés sont tirés d'interactions ayant pour objet l'apprentissage entre un professionnel en formation et un enquêteur, dans le second, ils proviennent d'un ouvrage didactique en FLE/S.

Rappelant que « l'accentuation de la relation discursive au partenaire », quel que soit le type de partenaire, réel ou imaginé, individuel ou collectif, est « ce qui en général caractérise l'énonciation », le « *cadre figuratif* » de l'énonciation pose « par nécessité » deux « figures » également nécessaires, l'une source, l'autre but de l'énonciation (Benveniste (1970 : 16). Par suite, il convient de distinguer non seulement les deux figures du dialogue, mais aussi, notamment, la figure du locuteur de celle de l'auteur empirique des énoncés. Ainsi, sans relever la discussion du terme d'énonciateur de la part des tenants de la Scapoline (Nolke Olsen 2000), on rappellera les distinctions effectuées par Ducrot (1984 : 193) quant aux « personnages » impliqués dans un énoncé (énoncé dont on rappelle que le sens comporte une certaine description de l'énonciation) : le locuteur, L, des énonciateurs E1, E2, etc.

En particulier, le locuteur peut présenter une énonciation – en tant qu'acte - « dont il se déclare responsable, comme exprimant des attitudes dont il peut refuser la responsabilité » (*op. cit.* : 208), c'est-à-dire que le sens de l'énoncé peut attribuer au locuteur « différentes attitudes vis-à-vis de ce ou de ces points de vue, notamment différentes formes et divers degrés d'adhésion ou de non-adhésion » (Ducrot 2001) : la position du locuteur peut se manifester « soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux » (1984 : 205).

Parmi les *formes* pouvant signaler des énonciations polyphoniques, la négation polémique (*op. cit.* : 217) occupe une place qu'illustrent les exemples étudiés. Enfin, on considérera avec Donaire

([2007]) que les *points de vue* sont « des entités sémantiques (plus précisément des formes d'argumentation) capables de déterminer le sens de l'énoncé et pouvant être paraphrasées par des phrases de la langue ». Quels seraient donc les points de vue ou « entités sémantiques » prises et non prises en charge par les locuteurs dans nos exemples?

Dans l'exemple 1 - « apprendre », « apprendre par cœur » avec négation, « bouillonner » -, le locuteur de la double énonciation « je ne suis pas dans une fonction d'apprendre qui est « j'apprends par cœur », puis de « ça bouillonne » présente :

- un énonciateur E1 du segment d'énoncé porteur de la négation « je ne suis pas dans une fonction... » ; le locuteur s'assimile à cet énonciateur qu'il actualise, en s'opposant à :
- un énonciateur E2 virtuel de « *j'apprends par cœur* », qui pourrait être lui-même soumis à une communauté de discours fictive, la communauté des partisans (traditionaliste) d'un apprentissage « par cœur » ;
- un énonciateur de « ça bouillonne », assimilé à E1, et auquel s'assimile le locuteur.

Les phrases à extraction, « *ce n'est pas de façon mécanique que j'apprends* » et « *c'est de façon vivante que j'apprends* », en focalisant sur « mécanique » et « vivante », actualisent les *entités sémantiques* ou *points de vue* exprimés par le locuteur ; la première entité (MECANIQUE) manifeste le point de vue de l'énonciateur E2 en le refusant pour le locuteur, la seconde entité, le point de vue de l'énonciateur E1 et exprime le fait que le locuteur prend la responsabilité de ce point de vue.

En outre, la focalisation sémantique permet de *présupposer* la présence de la valeur sémantique MECANIQUE dans la signification du verbe « apprendre ». En effet, la négation de cet exemple correspond à la description de la présupposition du point de vue polyphonique : en prenant la responsabilité du contenu – ici, MECANIQUE -, le locuteur ne prend pas la responsabilité de l'assertion de ce contenu, (« on ne fait pas de cette assertion le but avoué de sa propre parole » ; Ducrot 1984 : 233) et en attribue la responsabilité à E2.

Dans l'exemple 2 – « émulation » / « compétition » -, le locuteur de « il y a une émulation qui n'est pas une compétition » présente :

- un énonciateur E1 du segment d'énoncé « qui n'est pas une compétition » ; le locuteur s'assimile à cet énonciateur, qu'il actualise, s'opposant à
- un énonciateur E2 virtuel d'un énoncé virtuel - « *c'est une compétition* » -, assimilé à un ON collectif.

La phrase à extraction *c'est sans lutte qu'il y a émulation*, en focalisant sur « lutte » actualise, entre autres, une *entité sémantique* ou

*point de vue* exprimé par le locuteur et manifestant le point de vue de l'énonciateur E2 en le refusant pour le locuteur. Comme dans le cas précédent, la focalisation permet de *présupposer* la présence de la valeur sémantique *lutte* dans la signification du nom « émulation ». Le locuteur effectue cette présupposition en prenant la responsabilité du contenu (ici, *lutte*), mais ne prend pas la responsabilité de l'assertion de ce contenu et en attribue la responsabilité à E2.

Dans l'exemple 3 enfin, le locuteur de « un projet de didactique autonome *ne* peut se fonder *que* sur [...] une épistémologie *complexe* » (cf. 3-6-3-1) et il présente :

- un énonciateur E1 de cet énoncé, auquel il s'assimile, qu'il actualise, s'opposant à
- un énonciateur E2 virtuel d'un énoncé virtuel, « un projet de didactique autonome pourrait se fonder sur une épistémologie réductionniste », assimilé à un ON collectif.

En opposant par son discours les deux adjectifs et en excluant le premier apparu, « réductionniste », le locuteur prend la responsabilité du contenu et notamment de la disjonction sémantique des deux adjectifs.

De plus, dans les phrases à détachement, par exemple *le complexe, ce n'est pas ce qui est bas*, il a été signalé que la focalisation actualisait des échelles sémantiques communes aux deux adjectifs – MOUVEMENT VERTICAL -, contenu dont on peut encore attribuer la responsabilité au locuteur. Mais si la responsabilité de l'assertion du point de vue (entité sémantique axiologiquement positive) ELEVATION peut être attribuée au locuteur identifié à E1, la responsabilité de l'assertion du point de vue (entité sémantique négative) – ABAISSEMENT - est présentée comme devant être attribuée à E2. La phrase à détachement actualise le fait que, tout en prenant la responsabilité du contenu – PAUVRE, présent dans la signification stéréotypique de « réductionniste » sur l'échelle argumentative – le locuteur ne prend pas en charge l'assertion de ce contenu, laissant en quelque sorte à l'interlocuteur la tâche de tirer lui-même les conclusions quant à la signification de « réductionniste ».

Cette polyphonie a un certain nombre de conséquences, dont une "stéréotypisation" discursive.

### **3.2.4. Stéréotypisation**

La négation autorise les locuteurs des énoncés 1 à 4 à répartir la responsabilité de l'assertion des contenus à différents énonciateurs.

Pour ne prendre que les deux premiers exemples, dans l'exemple 1, le locuteur, responsable à la fois du contenu *et* de l'assertion selon laquelle il apprend de façon « vivante », effectue un dialogue avec un énonciateur responsable de l'assertion selon laquelle apprendre serait « mécanique ». L=E1 est responsable du contenu de tout l'énoncé, mais seulement responsable de l'assertion selon laquelle il apprend de façon vivante ; c'est le discours rapporté et nié (« *je suis pas dans une fonction qui est : « j'apprends par cœur »* ») qui signale que l'assertion selon laquelle on pourrait apprendre de façon mécanique est attribuée à un ON-E2. Dans l'exemple 2, le locuteur responsable du contenu et de l'assertion d'« une émulation-non-compétition » effectue un dialogue avec un énonciateur responsable de l'assertion selon laquelle « l'émulation est une compétition ».

En distribuant la responsabilité de l'assertion des différents contenus, le locuteur souligne la présence des relations paradigmatiques qui ont été évoquées plus haut parce qu'elles sont assertées par des voix différentes.

Plus exactement, la mise en relief d'éléments divergents autour d'une dimension sémantique commune s'effectue parce que ces éléments sont pris en charge par différents énonciateurs. Les présupposés des négations mobiliseraient alors des stéréotypes.

- Exemple 1 : un interlocuteur réel ou supposé (la collectivité des partisans d'un enseignement traditionnel, par exemple) pourrait affirmer qu'*apprendre comporte un aspect mécanique* ; cet aspect n'apparaît pas au lexique tout en étant une des multiples caractérisations potentielles du procès lié au verbe « apprendre » ; ceci fait appel à un stéréotype attaché à tout procès dont l'agent est humain : l'opposition mécanique/biologique.
- Exemple 2 : un interlocuteur réel ou supposé (une collectivité linguistique quelconque) pourrait affirmer que *émulation signifie lutte* ; cet aspect n'apparaît pas au lexique de « émulation » mais au lexique de « compétition » ; les deux noms sont donnés comme synonymes, mais si le lexique les distingue, c'est notamment par ce trait ; si le trait LUTTE finissait par s'intégrer aux définissants du nom « émulation », en résulterait la suppression de cette différenciation linguistique entre les deux mots. L'apport de LUTTE à « émulation » constituerait un stéréotype de la rivalité.
- Exemple 3 : un interlocuteur réel ou supposé (la collectivité des partisans de l'épistémologie « complexe », par exemple) pourrait affirmer que le « complexe » et le « réductionniste » font partie de mêmes échelles de valeur (HAUT/BAS ; RICHE/PAUVRE). Or, ces échelles communes existent bien au lexique des deux adjectifs, mais chacun peut se situer axiologiquement également aux pôles positif et négatif (Pescheux 2007a). En signifiant *le complexe, ce n'est pas ce qui est bas*, l'énoncé 3 sélectionne et renforce la polarité positive de

« complexe » et négative de « réductionniste ». Si les traits négatifs (BAS/PAUVRE) finissait par dominer les définissants de « réductionniste », cet adjectif se trouverait progressivement axiologisé négativement. L'axiologisation négative est une stéréotypisation de la notion de « réductionnisme »

- Exemple 4 : on retrouve la même échelle qu'à l'exemple 3 (un interlocuteur réel ou supposé pourrait affirmer que « application » et « conceptualisation » font partie d'une même échelle de valeur HAUT/BAS) et sont bivalents du point de vue axiologique. L'axiologisation négative de « application » est ici construite par le co-texte.

Dans chacun de ces cas, l'entité sémantique apportée par le discours est de nature stéréotypique parce qu'il s'agit de « principes » généraux ou d'opinions partagées par une communauté donnée, celle des formateurs et didacticiens.

Il peut aussi être intéressant de se rappeler que ces focalisations sémantiques interviennent dans des discours relevant d'un système de normes textuelles propres à un émetteur donné, c'est-à-dire relevant d'un idiolecte. Il est à souligner que dans le cas des énoncés étudiés, on assiste à des « innovations individuelles » qui « peuvent devenir des stéréotypes et finir par s'intégrer au lexique » (Rastier 1989 : 49, 50)

### **3.2.5. « Focalisations anaphoriques »**

Au final, les négations portent sur des synonymes, ou bien instaurent des relations d'antonymies entre deux termes. La négation se fonde sur des relations d'identité sémantique partielle, soit pour les rejeter en partie (exemples 1 et 2), soit pour s'en servir pour insister sur les altérités sémantiques (exemples 3 et 4). Ce rejet partiel d'entité sémantique ou l'insistance sur l'altérité sémantique, fondés sur une dimension sémantique commune à deux termes, constitue une « focalisation anaphorique ».

Le terme *focalisation anaphorique* (Pescheux 2008a) recouvre des mécanismes discursifs d'insistance par lesquels des mots lexicaux (N, Adjectifs, Verbes, dans les exemples) reprennent et/ou actualisent *une partie des constituants de signification* de mots lexicaux précédents (N, Adjectifs, Verbes). La reprise est soit purement sémantique, soit accompagnée de mécanismes syntaxiques, par exemple diverses formes de négation. Ce faisant, ces mécanismes effectuent des *modifications sémantiques*, intra ou transphrastiques, de nature argumentative, touchant la signification lexicale de certains termes en en proposant un stéréotypage discursif.

C'est ainsi que les interprétations de sens (ou hypothèses externes) réinterprètent certaines significations (ou hypothèses internes), et c'est ainsi que s'achève ce second mouvement liant théorie sémantique et analyse linguistique de discours.

Pour finir, ces énoncés définitionnels ou définitions indirectes par focalisation anaphorique constituent probablement un ensemble de manifestations d'enchaînement syntagmatiques où se jouent des « atteintes » aux rapports paradigmatiques prévus par toute théorie sémantique ; ils constitueraient de ce fait, dans les relations de discours, des sites privilégiés de l'étude de l'interdépendance entre sémantique et syntaxe.

On peut alors s'interroger sur la spécificité de cette interdépendance selon des types de discours : les relations de discours sont peut-être marquées par les situations de communication qui les constituent.

Rastier (1998 : 98) demande de reconnaître dans les textes « des relations sémantiques à longue portée » : considérant une unité sémantique « de palier inférieur », qui peut être par exemple un lexème, il signale que la construction du sens – les « parcours interprétatifs » - peut distinguer selon la source des relations et l'orientation des parcours interprétatifs, des « contextes actifs », par exemple les lexèmes qui ont une incidence sur l'unité choisie, et des « contextes passifs », par exemple les lexèmes sur lesquels celle-ci a une incidence.

Dans les exemples analysés dans ces pages, il est possible de voir dans les termes-reprises des éléments qui constituent une partie du « contexte actif » pour les sources, ces dernières constituant un « contexte passif » pour les termes-reprises. Mais bien évidemment ces relations sémantiques peuvent avoir une portée plus large au sein même de textes étudiés, l'exemple 1 en étant l'illustration (« apprendre » ; « apprendre par cœur » ; « bouillonner »). Les analyses ont été effectuées dans des espaces de portée locale ou moyenne, dans le cadre des prescriptions du « système fonctionnel de la langue » (Rastier 1998 : 101), et notamment par les prescriptions des règles constitutives du langage, telles qu'elles découlent de la réflexivité de celui-ci et dont procède l'approche argumentative. D'ores et déjà, à ce « palier » interprétatif, l'aspect central des stéréotypes a été souligné pour la procédure de focalisation, dans le cas des stéréotypes constitutifs de la signification lexicale, considérée par Rastier comme de la « doxa figée » (1989 : 50).

Or, il souligne que « les structures textuelles dépendent moins du système fonctionnel de la langue que d'autres systèmes de normes », et notamment des *genres*. Comme le genre est « un principe organisateur du

texte » mais aussi « ce qui permet de relier le contexte et la situation » (Rastier 1998 : 106), un lien entre les situations de communications des discours d'apprentissage et les textes des discours qui en résultent peut être établi : « les contingences normatives que sont les genres déterminent le rapport du texte à sa situation », autrement dit « le contexte situationnel agit par le biais du contexte linguistique et par la médiation de normes de genre » (*ibid.* : 107).

On considérera ici que la présence de stéréotypes dans la SPA veut représenter des normes de genre propre aux discours d'apprentissage produits dans le champ didactique. Par suite, leur contenu ainsi que leur focalisation peuvent être considérés comme des éléments typiques du genre, piste non exploitée aujourd'hui (Pescheux 2006), mais qui peut avoir aussi des retombées vis-à-vis de la recherche sur des relations de discours impliquant des formes définitionnelles.

## **Bibliographie**

- ANSCOMBRE J.C., 1995, « De l'argumentation dans la langue à la théorie des topoï », dans Anscombe J.-C., *La théorie des topoï*, Paris, Editions Kimé, p.8-47.
- ANSCOMBRE J.C., 2001, « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes » dans *Langages* n°142, 57-76.
- ANSCOMBRE J.C. et DUCROT O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Liège Bruxelles, Pierre Mardaga Editeur.
- APOTHELOZ D., 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève-Paris, Librairie Droz.
- BENVENISTE E., 1970, « L'appareil formel de l'énonciation », dans *Langages* n°17, p.11-18.
- CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Editions du Seuil.
- CORBLIN F., 1995, *Les formes de reprises dans le discours, anaphores et chaînes de références*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- DONAIRE M.L., [2007] "La (non) prise en charge, une dynamique polyphonique. Le cas de la stratégie concessive", dans Dendale P., Coltier D, Colloque international Commitment/*La notion de prise en charge*, Anvers, janvier 2007.
- DUCROT O., 1980, *Les échelles argumentatives*, Paris Editions de Minuit.
- DUCROT O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris Editions de Minuit.
- Ducrot O, Carel M., 1999, « Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation », *Langue Française* n°123, Septembre 1999, p. 27-40.
- DUCROT O., 2001, "Quelques raisons de distinguer « locuteurs » et « énonciateurs », *Polyphonie linguistique et littéraire*, n°3, mai 2001, p. 19-41.
- DUCROT O. et SCHAEFFER J.M., 1995, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil, coll. Essais Points.
- Fradin B., 1984, "Anaphorisation et stéréotypes nominaux", *Lingua*, n°64, p.325-369.
- GALATANU O., 1999, « Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée », *Langue Française*, n°123, Septembre 1999, p. 41-52.

- GALATANU, O., 2000, « La reconstruction du système de valeurs convoquées et évoquées dans le discours médiatique », dans *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Bruxelles, 23-29 juillet 1998*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag vol.VII, *Sémantique et Pragmatique* : 251 – 258.
- GALATANU, O., 2002, « La dimension axiologique de l'argumentation », dans Carel M., *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, 2002, Paris, Kimé, p.93 – 108.
- SCHNEDECKER C., SWIGGERS P., TAMBA I., *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber*, Louvain, Peeters.
- GALATANU O. 2007a. « Sémantique et élaboration discursive des identités : « l'Europe de la connaissance » dans les discours académiques », dans Suomela-Salmi E., Dervin F., *Perspectives interculturelles et interlinguistiques sur le discours académique*. Finlande, Turku, Publication dépt d'études françaises, n° 8, Université de Turku, 120-148.
- GALATANU, O., 2007b, "Pour une approche sémantico-discursive du stéréotypage" dans Boyer, H., *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, vol. 4, L'Harmattan, Paris, p. 89-101
- GREIMAS A., COURTES J., 1993, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- HALLIDAY M.A.K., HASAN R. (1976), *Cohesion in English*, Longman, London New York.
- KLEIBER G., 1999, *Problèmes de sémantique, la polysémie en question*, Villeneuve-d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion
- KLEIBER G., 1984, « Dénominations et relations dénominatives », *Langages* n° 76, p.77-94.
- KLEIBER G., 1994, *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin.
- KLEIBER G., 1999, *Problèmes de sémantique, la polysémie en question*, Villeneuve-d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion.
- KLEIBER G., 2001, *L'anaphore associative*, Paris, PUF.
- NOLKE H., OLSEN M., 2000, « Polyphonie : théorie et terminologie », *Polyphonie linguistique et littéraire* n°2, septembre 2000.
- PESCHEUX M., 2006b, « La typologie des genres, entre délimitation de corpus et repérage d'indices : le cas de la focalisation anaphorique », dans DUTEIL-MOUGEL C., FOULQUIE B. *Corpus en lettres et sciences sociales, des documents numériques à l'interprétation*, résumé en version électronique du Colloque international et Ecole d'été, Albi, Toulouse, CALS, juillet 2006.
- PESCHEUX, M., 2007a : « Stéréotypes sémantiques et stéréotypages discursifs : mécanismes polyphoniques dans des entretiens définitoires », dans Boyer, H., *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, vol. 4, Paris, L'Harmattan, p.163-174.
- PESCHEUX, M., 2007b, "Le feuillet de l'anaphorisation", n°1, 2 et 3/3, dans RASTIER, F., *TEXTO ! Textes et cultures*, revue électronique publiée par l'Institut Ferdinand de Saussure, [www.revue-texto.net](http://www.revue-texto.net), mise en ligne : juin 2007 (n°1), septembre 2008 (n°2 et3).
- PESCHEUX, M. 2008a : *Le dire et le dit de discours d'apprentissage*, Mémoire d'Habilitation à diriger les recherches, Université de Nantes, 20/09/08.
- PESCHEUX, M. 2008b, « Discours définitionnels et modifiabilité de la signification lexicale : une approche argumentative », dans Giaufret Colombani H., Lehmann A., Margarito M., Paissa P., Poli S., Prandi M., groupe de recherche Farum, *Autour de la définition*, Publif@rum revue électronique [www.publiforum.farum.it](http://www.publiforum.farum.it), Université de Gènes, faculté de langue et littérature étrangère, mise en ligne 15 décembre 2008.

*Relations de discours : la focalisation anaphorique*

- PESCHEUX, M. (à par.), "La focalisation anaphorique, dans des discours définitionnels, pour une sémantique syntagmatique et paradigmatic", dans Iliescu M., Siller-Runggaldier H., Danler P., *Congrès international de Linguistique Romane (CILPR 2007)*, Innsbruck, 1-7 sept.2007.
- PUTNAM, H., 1975, "The meaning of « meaning »", *Philosophical papers*, vol.2, Cambridge, Cambridge University Press, p.215-271.
- RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- RASTIER F., 1989, *Sens et textualité*, Paris, Editions Hachette.
- Rastier F., 1998, « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage », *Langages*, Volume 32, n°129, p.97-111.
- REY-DEBOVE J. 1997, *Le métalangage*, Paris, Armand Colin, (2ème édition).
- RIEGEL M., PELLAT J.C., RIOUL R., 1997, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- RIEGEL M., 1987, "Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs", *Langue Française*, vol.73. 29-53.
- RIEGEL M., 1990, « La définition, acte du langage ordinaire, de la forme aux interprétations », dans Chaurand J., Mazière F., *Actes du Colloque la définition du CELEX*, Paris, Larousse.
- ROBRIEUX J.J., 1993, *Eléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod.
- SAUSSURE de F., 1995, *Cours de Linguistique générale*, Paris, Payot.